



SAS CHEVAL D'ARC

12 l'Embouchure

45800 COMBLEUX

02.38.55.12.69

la.marine.combleux@gmail.com

www.lamarinecombleux.fr

SUGGESTION DE MENU POUR GROUPE

CHOIX IDENTIQUE POUR TOUS

MENU A 64 € : ENTREE + POISSON OU VIANDE + DESSERT

MENU A 69 € : ENTREE + POISSON OU VIANDE + FROMAGE + DESSERT

MENU A 79 € : ENTREE + POISSON ET VIANDE + FROMAGE + DESSERT

Tout compris avec :

- kir (ou champagne +6€)
- amuse bouche
- café
- vins malbec, sauvignon et bourgueil rosé

POSSIBILITE DE PRIVATISER UNE SALLE



Entrées

- Terrine de canard et foie gras aux éclats de truffes
Beignets de crevettes en tempura légumes grillés sauce thaï
Cassolette d'escargots au beurre d'ail
Rillette de saumon à l'aneth sauce citronnée
Foie gras maison chutney et sa brioche (+5 €)

Plats

- Faux-filet du Limousin frites maison sauce poivre vert
Tête de veau sauce gribiche et pomme vapeur
Filet de bar à la plancha au beurre blanc
Filet de dorade royale sauce vierge
Aiguillettes de magret de canard au miel de Loury jus de viande corsé

Fromages

- Demi-crottin de chèvre frais au miel de Loury et noix

Desserts

- Notre profiterole glace vanille sauce chocolat et amandes
Craquelin aux poires et glace caramel au beurre salé
Crème brûlée à la vanille des îles
Tiramisu aux marrons

AUTRES DESSERTS SUR COMMANDE (supplément 5€/personne)

- Gâteau exotique
Entremet Paris-Brest
Le Saint-Antoine
Le Sous-bois
Le Tutti-Frutti



Gâteau exotique

Biscuit amandes, compote passion mangue et ananas, mousse vanille et glaçage vanille

Entremet Paris-Brest

(possibilité de faire en chiffres)

Pâte à choux, fourrée crème pralinée, parsemée d'amandes et noisettes torréfiées

Le Saint-Antoine

Biscuit croustillant pétales de maïs praliné, mousse chocolat noir glaçage chocolat et amandes

Le Sous-bois

Biscuit pistache, mousse vanille et compotée fraise des bois

Le Tutti-Frutti

Biscuit génoise, crème diplomate, bavaroise vanille, fruits frais (raisins, pommes, bananes, kiwis)

Nos plats sont majoritairement élaborés sur place à base de produits frais
boisson non comprise,
demande d'eau potable gratuite en vertu de l'article L. 541-15-10 du Code de l'environnement